



Communiqué de presse

Projet de carte musique jeune : Starzik prend position

La mise en place de la « carte musique jeune » serait reportée par le gouvernement à la rentrée de septembre 2010, mais tout porte à croire qu'elle pourrait finalement être maintenue pour le jour de la fête de la musique le 21 juin. Un moment idéal pour parler musique, découvrir de nouveaux artistes et télécharger de la musique légalement sur www.starzik.com pour les vacances.

Ce projet, résultant du rapport Zelnik, a entraîné de vives réactions de la part des internautes qui reprochent à l'Etat de donner de l'argent aux maisons de disque.

Jérôme Giachino, PDG de Starzik, 1^{er} site indépendant de téléchargement légal en Europe, prend position contre l'amalgame trop souvent entendu Musique=Major=Million face à une initiative qu'il juge indispensable et complémentaire à la mise en place de la loi pour faire découvrir les offres légales.

*« L'univers de la musique ne se borne pas uniquement aux majors et au nombre infime de Stars qui gagnent des millions comme dans n'importe quel secteur mais **concerne aussi tous les maillons de la chaîne musicale** : des **jeunes artistes** qui tentent de vendre leurs œuvres directement via un site ou par de petites boîtes de production, aux **ingénieurs du son, paroliers, associations ou groupes en devenir** pouvant être aidés par les sociétés civiles, en passant par les **producteurs indépendants** qui offrent une autre vision de la musique et des artistes et les **sites de téléchargement qui estiment que tout travail mérite salaire pour l'ensemble de la chaîne de création musicale**, dont Starzik fait partie... »* explique t-il.

*« La mise en place de la carte musique jeune n'est pas là pour engraisser les « Majors », mais bien pour **soutenir une économie qui souffre**. La mise en place de cette carte est une formidable initiative pour pousser les jeunes et leurs parents vers le téléchargement légal qui se veut économique et de qualité, pour contrebalancer les effets de la loi Hadopi et pour soutenir l'économie de la musique en aidant ses acteurs. »*

« On essaie par tous les moyens aujourd'hui de diaboliser le téléchargement légal via les majors mais nous devrions finalement le considérer véritablement comme un acte citoyen respectueux des œuvres musicales ! »

Ainsi, en s'appuyant sur cette initiative gouvernementale, **Starzik pourra, lors de son lancement, proposer des offres nouvelles inédites et s'engage à embaucher une personne toutes les 10 000 cartes vendues sur starzik.com**. Une façon de redistribuer les bénéfices de cette offre avantageuse pour les consommateurs.

De plus, il est doré et déjà possible d'acheter des codes de téléchargement Starzik.com avec des avantages non négligeables chez plus de 2 000 buralistes et marchands de journaux dans toute la France... Une solution qui permet de satisfaire les plus réfractaires en ce qui concerne le paiement sur Internet, et les plus jeunes qui ne possèdent pas encore de carte de crédit.

A Propos de Starzik

Starzik est l'un des sites leader français de téléchargement de musique, vidéos, logiciels et jeux. Starzik est un portail qui propose plus de 6 500 000 de titres payants et parfois gratuits, fournis par 30 000 labels différents, présent en Angleterre, en Espagne et Belgique sous son nom ou pour le compte de grandes marques (Ebay, Fnac). Starzik réunit chaque mois 2,5 millions de personnes.

Le site propose également d'écouter gratuitement les chansons des nouveaux artistes qui souhaitent profiter du site pour faire leur promotion et ainsi obtenir une distribution légale et payante en 3 clics.

<http://www.starzik.com>